

<b>Droits de l'homme</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence	Engager les entreprises à se certifier : Fairtrade et IFS	Signer des contrats de bonnes pratiques respectueux des droits des travailleurs au sein de COCOPACK	Participer à l'organe mixte pour un engagement sociétal, Responsable du Comité d'hygiène et mise en place d'une cantine scolaire	Suivi de la certification Fairtrade pour COCOPACK en 2015 et engagement de l'entreprise dans une certification IFS
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme;	Sensibiliser les parties prenantes et le secteur privé au Développement durable	Amener l'entreprise à s'engager dans une démarche citoyenne et sensibiliser toutes les parties prenantes au DD	Poursuivre le projet d'organiser les Journées du Développement Durable en Côte d'Ivoire dans un partenariat public privé ; être membre de la commission RSE du patronat ivoirien et de la Chambre de Commerce Européenne	Signature de conventions avec le MINESUDD

<b>Droits de l'homme</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	Accompagner des annonceurs dans leur RSE	Engager le plus possible le secteur privé dans la RSE	Proposer la création de Fondations d'Entreprise	Actions mises en veille en 2015 du fait des élections et reprise de la démarche fin 2015
4. L'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire	Embaucher responsable et donner la chance aux jeunes diplômés	Former la jeune génération et créer des ponts entre l'école et l'entreprise	Mettre en place des contrats de stage rémunérés et déclarés.	2 stages de fin d'études
5. L'abolition effective du travail des enfants; et	Veiller dans l'environnement à signaler l'importance de la lutte	Accompagner l'Etat dans sa lutte	RAS	
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	Favoriser l'égalité des chances	Veiller à l'équilibre des genres que ce soit à l'interne ou dans les projets suivis par le Cabinet	Embauche sur les compétences en visant la parité fille garçon	50% de l'effectif est féminin en incluant les consultants et tous ont été formés à la RSE

<b>Environnement</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;	Sensibiliser la société civile et le secteur privé au problème d'hygiène et d'environnement	Lutter contre le gaspillage de l'eau et les déchets et promouvoir la biodiversité	Membre fondateur de l'ONG Ivoire DD avec deux projets d'écocitoyenneté dans les écoles et encadrement de coopératives villageoises ; membre de la commission DD du patronat ivoirien et de la Chambre de Commerce européenne	Participation active dans tous les projets de l'ONG Ivoire DD avec Tollow Oil, la Fondation Accor et Palm Ci et le Salon JDD traitera de cette problématique et participation aux rencontres du patronat, de la Chambre de Commerce Européenne
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et	Réduire les nuisances liées aux déchets	Trouver des process de valorisation des déchets	Sensibilisation de la population pendant les Journées du Développement Durable	

<b>Lutte contre la corruption</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
9. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	Accompagner les clients dans cette lutte	Changer les comportements	Poursuivre les actions de sensibilisation à la bonne gouvernance	Représentante de l'ONG Ivoire DD dans la commission DD du MINESSUD